

François Bland, le nouveau directeur du Parc national, a pris ses fonctions



Par arrêté de la ministre de l'écologie daté du 23 avril dernier (en annexe), le nouveau directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques a été nommé : **François Bland**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, et anciennement directeur territorial de l'Office national des forêts pour l'Île-de-France et le nord-ouest, a ainsi pris ses fonctions depuis le 1^{er} juin.



*Entre terre et mer, le Parc national des Calanques constitue un atout majeur pour le territoire et ses habitants, mais aussi un véritable défi **pour la préservation de la nature et des paysages aux abords d'une métropole régionale d'un million d'habitants**. En tant que directeur de l'établissement public du Parc, je mesure l'ambition et la forte responsabilité de cette mission pour l'équipe et les administrateurs, dans un contexte où s'expriment à la fois des enjeux environnementaux et sociétaux très forts.*

*Je souhaite bien sûr **associer les habitants et l'ensemble des usagers du Parc national à ce projet**, afin qu'ensemble nous relevions le grand défi du Parc : celui de concilier la préservation de ce territoire d'exception avec la multiplication des activités humaines liées à la particularité périurbaine du Parc.*

*C'est également **avec une gouvernance locale de proximité, en lien étroit avec les collectivités et les partenaires du Parc national des Calanques**, que ce projet prendra sens. Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des mesures adaptées, en termes d'implication des acteurs, sur des valeurs partagées et des actions d'information et de pédagogie auprès des publics. **L'enjeu de réussite est non seulement et d'abord local, mais aussi global** en termes de référence pour les politiques environnementales en Méditerranée.*



Plus d'informations sur le **Parc national des Calanques** : www.calanques-parcnational.fr
Rejoignez le Parc national sur **Facebook** : <http://www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques>

Contact presse : Laurence DELACHAUME
Tél : +33 (0)4 91 72 72 12 - Fax : +33 (0)4 91 73 23 99
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

Parc national des Calanques - Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou
13009 Marseille



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie,
du développement durable
et de l'énergie

Arrêté du 23 AVR. 2013

portant nomination du directeur de l'établissement public du parc national des Calanques

NOR : DEVL1309472A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 331-8 ;

Vu décret n° 2012-507 du 18 avril 2012 créant le parc national des Calanques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement public du parc national des Calanques en date du 18 février 2013 portant avis favorable sur la liste de trois noms arrêtée par le comité de sélection paritaire,

Arrête :

Article 1^{er}

M. François Bland, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur de l'établissement public du parc national des Calanques à compter du 1^{er} juillet 2013.

Article 2

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 AVR. 2013

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,
L. ROY

